

Paris, le 22 avril 2013

Une nouvelle organisation professionnelle papetière

Une nouvelle organisation professionnelle papetière a été créée début avril, sous la dénomination de « Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses ». Cette nouvelle entité, qui prend comme sigle « COPACEL », pour « CartOns, PApiers, CELLuloses », résulte de la fusion des six syndicats professionnels* jusqu'alors en charge de représenter l'industrie papetière sur des sujets distincts.

La Présidente, Mme Isabelle BOCCON-GIBOD, précise que « *cette fusion permettra de gagner en visibilité, tout en harmonisant les messages de chacune des structures professionnelles qui existaient par le passé, et de rationaliser les moyens, comme nous l'impose le contexte économique dégradé que nous connaissons* ».

La nouvelle organisation professionnelle a pour objectif de représenter l'industrie papetière française dans toutes ses composantes, et pour toutes les sortes produites (papiers et cartons d'emballage, papiers à usage graphique, papiers d'hygiène, papiers industriels et spéciaux, pâtes de cellulose), les matières premières utilisées (bois, papiers et cartons récupérés), et la taille des entreprises (PME et filiales de grands groupes). Cette logique fédératrice est illustrée par le « O » du logo de COPACEL, dont l'entrelacs matérialise à la fois les différentes familles de produits, leur origine végétale, et leur insertion dans l'économie circulaire.

Cette nouvelle structure a pour ambition d'œuvrer à la compétitivité de l'industrie papetière et d'améliorer ses performances, notamment en matière d'environnement, de sécurité, et de développement de son capital humain. Pour atteindre ses objectifs, Mme Isabelle BOCCON-GIBOD ajoute « *qu'il est indispensable de travailler en lien avec nos partenaires, notamment ceux de la Maison des Industries des Papiers et Cartons (MIP)* ».

Le Conseil d'Administration de cette nouvelle structure a nommé comme Délégué Général M. Paul-Antoine LACOUR. M. Jean-Paul FRANIATTE, qui a fait valoir ses droits à la retraite, quittera l'organisation professionnelle fin juin.

*COPACEL (traitait les sujets communs à toutes les entreprises papetières), REVIPAP (était en charge des questions liées aux papiers et cartons récupérés), PROCELPAC (avait la responsabilité des sujets relatifs aux papiers et cartons d'emballage), GIE (questions liées aux papiers d'impression et d'écriture), Syndicat Journal (traitait les sujets liés au papier journal) et la Fédération des pâtes de celluloses (thématiques relatives au bois et à la pâte)

Contact presse :

Mme Anaïs ROBERT – Tél. : 01 53 89 24 11 – Email : anais.robert@copacel.fr

COPACEL (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) est un syndicat professionnel qui représente les entreprises françaises productrices de pâtes, papiers et cartons. COPACEL rassemble 75 entreprises, employant plus de 14 000 personnes, et totalisant un chiffre d'affaires de près de 6,5 milliards d'euros.